



# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, le 26 septembre 2020

## Déclaration de la CGT au CTP du 24 septembre 2020

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Élus, Monsieur le Directeur général des services, Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Notre Organisation syndicale à l'occasion de ce CTP de septembre et des déclarations récentes du Ministre de la santé Olivier Véran, demande la tenue le CHSCT en urgence afin que la déclinaison des mesures annoncées et entérinées par le Préfet de région fasse l'objet, d'une part d'une communication à l'ensemble des agents, et d'autre part que les conséquences sur les modalités de travail et de réception du public soient clairement annoncées.

Le cadre donné depuis plusieurs semaines par Monsieur le DGS permet à tous d'avoir un support sur lequel s'appuyer, support qui guide l'organisation du travail dans ce moment difficile engendré par la pandémie du Covid-19.

**Nous souhaiterions donc pouvoir dans les jours à venir nous réunir autour des conséquences de ces orientations. Cette demande et d'ailleurs relayée par les nombreux agents sur la question.**

Par ailleurs, le service public – déjà bien mis à mal par une pandémie que personne ne semble pouvoir maîtriser aujourd'hui – doit pouvoir bénéficier des outils permettant aux plus vulnérables, aux plus fragiles un maintien du contact avec les services du Département. Nous pensons particulièrement au service social et médico-social départemental qui reste, comme celui de L'APA, le seul lien avec les personnes les plus isolées et en grande difficulté.

**Nous réitérons notre demande de création d'un fond de solidarité à l'attention des publics les plus vulnérables, constitué des dotations initialement affectées à la Régie départementale et sans laquelle, nous le rappelons, nous ne pouvons continuer à fonctionner. Nous ferons une intervention spécifique sur la question.**

**52 avenue de Saint-Just - 13256 MARSEILLE cedex 20**

**Tél. 04 13 31 19 70 à 19 74 – Fax 04 13 31 19 79**

**[www.cgt-cd13.org](http://www.cgt-cd13.org) – [syndicat.cgt@departement13.fr](mailto:syndicat.cgt@departement13.fr)**

Par ailleurs, nous souhaiterions revenir sur les dispositions que la collectivité n'a pas manqué de mettre en œuvre à l'égard des personnels tout au long de la gestion de cette crise Covid-19. Nous saluons, comme nous l'avons déjà fait, le travail effectué par la Direction générale des services en ligne avec la Direction des ressources humaines et le Service des relations sociales.

Aujourd'hui, notre institution est bousculée à tous les niveaux et des adaptations sont en permanence nécessaires. Lorsque Monsieur le DGS a annoncé sa volonté d'étendre mais aussi de limiter et encadrer le télétravail nous avons souscrit à cette orientation. Ce dossier, étant donné la crise, vient à point nommé répondre au besoin de maintenir un service public de qualité et le processus de lutte contre la pandémie et la propagation.

**C'est dans cet esprit que notre syndicat souhaite que le dossier sur lequel nous prendrons tout notre part au débat soit considéré comme un dossier contextuel et puisse faire l'objet d'un travail plus en détail, plus concerté dans un deuxième temps. En effet notre organisation syndicale défend un télétravail aux contours bien définis apportant les garanties nécessaires au bien-être du fonctionnaire et au besoin de notre collectivité.**

Depuis des mois la collectivité fait preuve de beaucoup de souplesse, de compréhension et de bienveillance à l'égard de tous les agents et également d'une volonté de dialogue certaine avec les organisations syndicales.

**C'est pourquoi nous souhaitons pouvoir revoir le dossier du télétravail hors crise Covid-19 afin que tous les enjeux de ce dernier soient identifiés.**

Enfin nous tenions à souligner que nous mesurons à quel point il est difficile pour une collectivité comme la nôtre de s'adapter quelquefois au jour le jour à l'évolution de l'épidémie. Nous ne nous permettrions pas de nous positionner sur son évolution, alors que les scientifiques eux-mêmes n'arrivent pas à se mettre d'accord, mais nous souhaitons encore une fois parler des incohérences d'un gouvernement pour lequel la lutte contre la pandémie ne fait pas oublier les dossiers en cours, à savoir une accélération du processus de mise en œuvre de la destruction des services publics à travers la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 et la réforme des retraites.

**Nous demandons à notre collectivité de défendre une fonction publique de qualité centrée sur la proximité et servie par des agents publics.**